



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE REPRESENTANT DU PERSONNEL, LES BASES PRATIQUES »



FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

Référence :

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 195€ HT par jour et par stagiaire (Prix Public)

Contact : secretariat@inacs.fr

❖ Public visé

- Membres du Comité social et économique
- Délégués et représentants syndicaux

❖ Prérequis

- Aucun prérequis pour participer à cette formation

❖ Objectifs opérationnels / compétences visées

- Différencier les missions des élus et des mandatés, en entreprise,
- Connaître les notions de base sur les relations collectives du travail.

1

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE REPRESENTANT DU PERSONNEL, LES BASES PRATIQUES »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Diffusion

Version V 0.1

❖ Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le rôle du syndicat dans l'entreprise en 2022,
- Connaître les attributions du CSE et son organisation,
- Comprendre les relations avec la direction de l'entreprise,
- Différencier les missions, les moyens des élus et des mandatés,
- Maîtriser la protection des représentants du personnel et ses limites,
- Comprendre l'importance de la reconnaissance des compétences.

❖ Durée et modalités d'organisation

- Durée totale : 2 journées, soit 14 heures
- Horaires : matin : 09h00 – 12h30 / après-midi : 13h30 – 17h00
- Type de formation : inter entreprise ou intra entreprise
- Organisation : formation en présentiel ou en distanciel
- Nombre de stagiaires prévu : minimum 6 / maximum 12



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE REPRESENTANT DU PERSONNEL, LES BASES PRATIQUES »



FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Lieu de réalisation de l'action de formation

- INACS – 15 Avenue Victor Hugo – 92170 VANVES
Ligne 13 – Malakoff Plateau de Vanves
Bus 58 – Arrêt Michelet
- Sur le site de l'entreprise ou dans des salles de séminaire lors de formation intra-entreprise

❖ Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation de la formation en fonction de la situation de handicap portée à notre connaissance. En fonction des besoins spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Le référent handicap est Mr Hugo Crimersmois. Pour toute demande, merci de bien vouloir le contacter par mail : hugo.crimersmois@dohconsultants.com



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE REPRESENTANT DU PERSONNEL, LES BASES PRATIQUES »



FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Délai d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 2 mois.

❖ Prix de la prestation

195€ HT par jour et par stagiaire soit 390€ HT pour deux jours par stagiaire

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante.

Les frais réels de mission de l'animateur : déplacement – repas – hôtel, seront refacturés à l'entreprise.

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des stagiaires ainsi que la location de la salle seront pris en charge directement par l'entreprise.

L'INACS fournira tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

❖ Modalités de règlement

Le paiement sera dû à 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

4

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services
15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr
Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -
N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

❖ Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage sur des situations apportées par l'intervenant ou par les stagiaires.
- Mise à disposition d'un support pédagogique à l'issue de la formation.
- Cas pratique sur mesure.
- Conseils individualisés immédiatement applicables

❖ Programme de la formation

	Matin	Après-midi
Jour 1	<p>9h00 – 10h30 Présentation croisée sur le thème de la session, votre parcours et vos objectifs</p> <p>10h45 – 12h15 Le syndicat dans l'entreprise depuis 1884 Le délégué syndical, le négociateur...</p>	<p>13h45 – 15h15 Du CE, 1945, au CSE, 2020 Le secrétaire du CSE, l'animateur...</p> <p>15h30 – 17h00 Les commissions du CSE Le bureau du syndicat Synthèse de la journée</p>
Jour 2	<p>9h00 – 10h30 L'exercice de vos missions dans l'entreprise, vos ressources et moyens.</p> <p>10h45 – 12h15 L'affichage, le local, les réseaux sociaux, la communication avec les salariés</p>	<p>13h45 – 15h15 Parcours professionnel et discrimination syndicale, quelques éléments d'action</p> <p>15h30 – 17h00 Faire reconnaître vos compétences La VAE, le bilan de compétence... Synthèse de la session</p>



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE REPRESENTANT DU PERSONNEL, LES BASES PRATIQUES »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL



Diffusion

Version V 0.1

❖ Moyens d'encadrement

Pour toute demande d'information, le participant peut contacter l'organisme INACS durant les heures suivantes du lundi au vendredi de 9h00/12h30 et 13h30/17h00 :

Nom du contact : Linda MAREGHNIA ou Sinthia THAVANESALINGAM

- Soit par téléphone : 01 86 90 43 79
- Soit par mail : secretariat@inacs.fr

Vous pouvez également envoyer votre demande en ligne en remplissant le Bulletin d'inscription sur le site internet de l'INACS : www.inacs.fr

Le référent pédagogique est Michel ENGUELZ. Pour toute demande vous pouvez le contacter par mail : michel.enguelz@inacs.fr



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE REPRESENTANT DU PERSONNEL, LES BASES PRATIQUES »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Diffusion

Version V 0.1

❖ Moyens pédagogiques et techniques

➤ Supports

Les participants recevront le support de la formation en format PDF envoyé par mail par l'intervenant.

➤ Matériel nécessaire pour la formation en présentiel

- Une salle dont la taille est compatible avec le plan gouvernemental de lutte contre l'épidémie de COVID-19 en vigueur au moment de la formation
- Un vidéo projecteur et la possibilité de sonorisation
- 1 paperboard
- Une connexion internet

➤ Matériel nécessaire pour la formation en distanciel

- Un ordinateur comprenant un micro, une enceinte
- Une connexion Internet



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE REPRESENTANT DU PERSONNEL, LES BASES PRATIQUES »



FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Modalités de suivi et d'évaluation

- La convocation, le livret d'accueil et le questionnaire d'entrée sont envoyés à l'apprenant 15 jours avant le début de la formation.
- L'intervenant remet le règlement intérieur, signe et fait signer la feuille d'émargement au stagiaire par demi-journées.
- L'attestation de formation est remise au stagiaire à la fin de la formation.

Le livret d'accueil et le règlement intérieur sont consultables sur notre site www.inacs.fr dans la rubrique « inscription ».

➤ Évaluation formative

- Chaque séquence fait l'objet d'un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être).
- Évaluation de l'intégration des connaissances par un quizz quotidien (téléphone portable nécessaire).



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE REPRESENTANT DU PERSONNEL, LES BASES PRATIQUES »



FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

- **Évaluation sommative de la satisfaction du participant**
 - Évaluation « à chaud » de la formation par un questionnaire remis au stagiaire à la fin de la formation.
 - Évaluation « à froid » de la formation par un questionnaire envoyé aux stagiaires sous 2 mois par mail.

Bon pour accord

Entreprise :

Le Directeur de l'INACS

Nom du contact :

Adresse de facturation :

Signature :



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« LE REPRESENTANT DU PERSONNEL, LES BASES PRATIQUES »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL



Diffusion

Version V 0.1